



Terrasse saisonnière

Ailleurs que sur l'emprise municipale

**Vous devez fournir 2 copies
des documents requis**

DOCUMENTS À FOURNIR

Plan d'implantation

Idéalement à partir d'une copie de votre certificat de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, ce plan doit contenir les informations suivantes :

- La localisation des bâtiments existants
- Les dimensions de la terrasse saisonnière et les distances de celle-ci par rapport aux limites de terrain
- La localisation des cases de stationnement disponible

Plan de la terrasse

Ce plan à l'échelle doit indiquer :

- Les dimensions de la terrasse
- La localisation de la terrasse
- La hauteur entre la toiture de la terrasse et la terrasse
- Les dimensions de la toiture

Détails de construction

Les dimensions de la terrasse

- Conception du plancher
- Indiquer s'il y aura une protection au-dessus de la terrasse
Si oui, fournir les détails pertinents